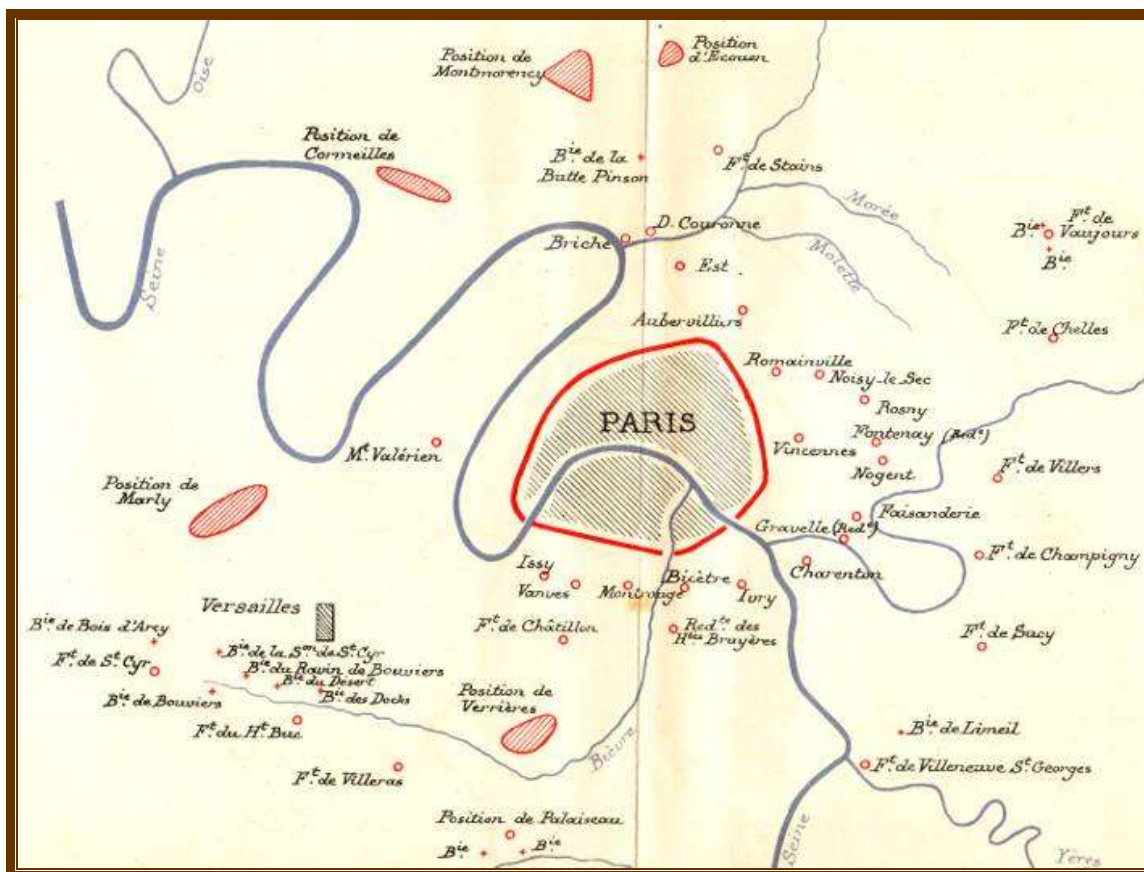


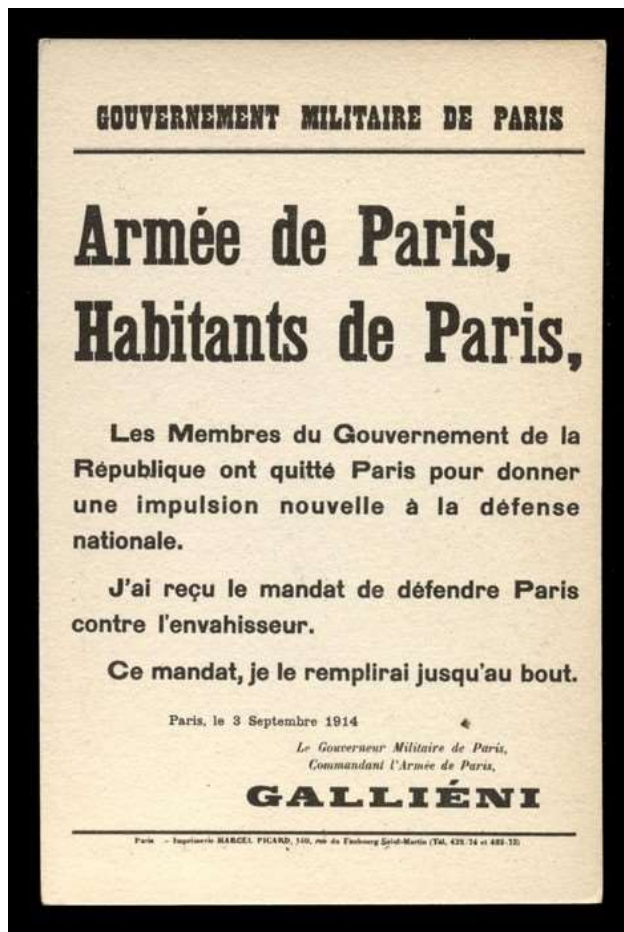
## La Batterie de Crosne

En 1914, les fortifications - des rideaux défensifs - devaient servir principalement de ligne de couverture pour permettre d'assurer la sécurité de la mobilisation, et ainsi laisser le temps et la liberté au pays de concentrer ses armées et de les amener aux frontières pour le premier choc. Bien entendu, elles avaient aussi pour rôle de servir de points d'appui aux premières opérations, de servir de ligne de repli en cas d'échec, et de canaliser l'invasion.

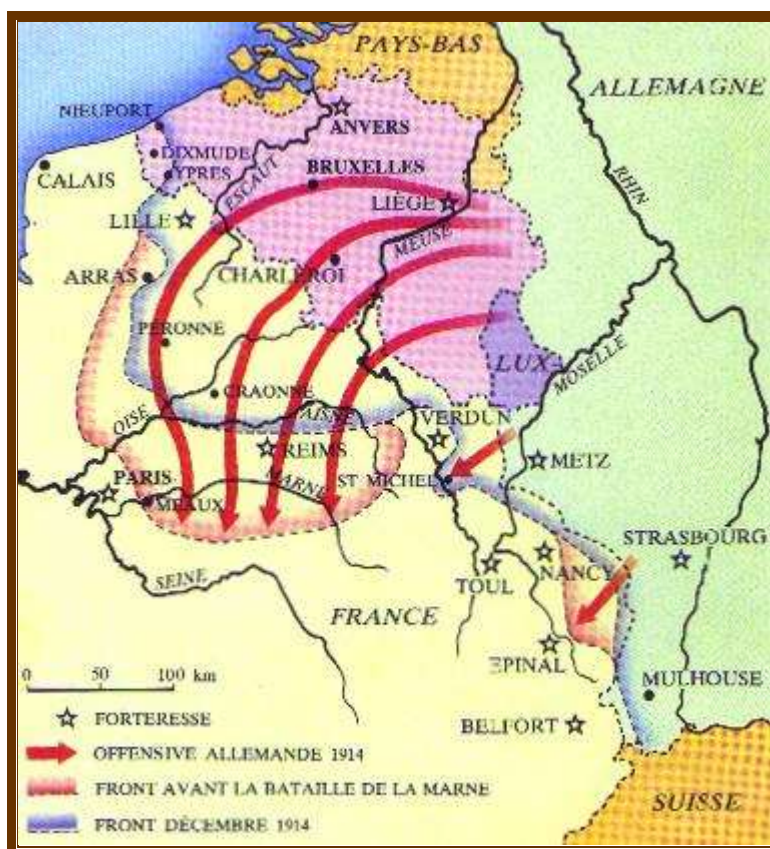
L'enceinte est constituée par trois régions fortifiées autour de Paris : la région nord avec Cormeilles, Montmorency et Ecoen, la région est, à cheval sur la Marne et la région sud autour de Versailles.



Alors que les Allemands approchent et que le gouvernement part pour Bordeaux en catastrophe, le général GALLIENI, gouverneur militaire de Paris, décide de mettre la ville en état de défense pour assurer la protection de la capitale. Il rassure les Parisiens par une proclamation et contribue à la victoire de la bataille de la Marne, en septembre 1914, par l'envoi de 10 000 hommes sur le champ de bataille. Ne disposant pas de moyens de transport suffisants, il a l'idée de réquisitionner les taxis parisiens qui seront dès lors surnommés « les taxis de la Marne ».



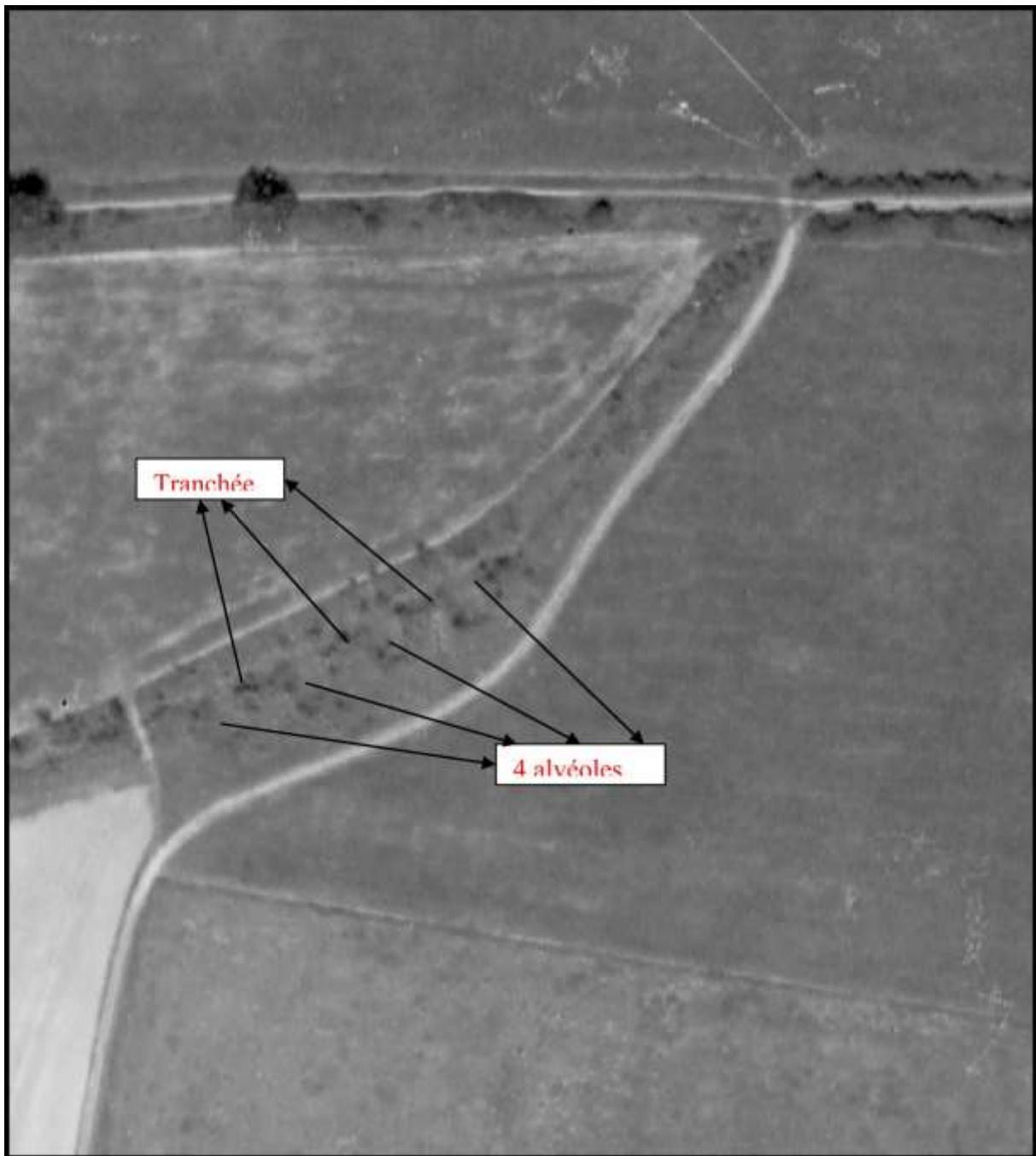
Le front stabilisé, GALLIÉNI va tout mettre en œuvre pour sauver Paris en augmentant la capacité de défense. De nouveaux ouvrages, comme l'installation de batteries voient le jour.



## Un fait historique

### LES CANONS OUBLIÉS DU PLATEAU DE CROSNE

Quand la Guerre de 14 éclate, les hauteurs de Crosne sont protégées par les défenses du Camp retranché qui entoure Paris. Ce dispositif, de plus de 200 km de circonférence, est destiné à éviter un bombardement de la capitale par l'artillerie allemande. Sur le plateau, des tranchées, des barbelés, des tourelles et des ouvrages bétonnés ont été placés autour du fort de Villeneuve-Saint-Georges et du Mont-Griffon.



Après quelques semaines de guerre, pour parer à toute menace, deux batteries de quatre pièces de canons de 155 mm, inutilisées dans le fort de Villeneuve, sont transférées à Crosne.



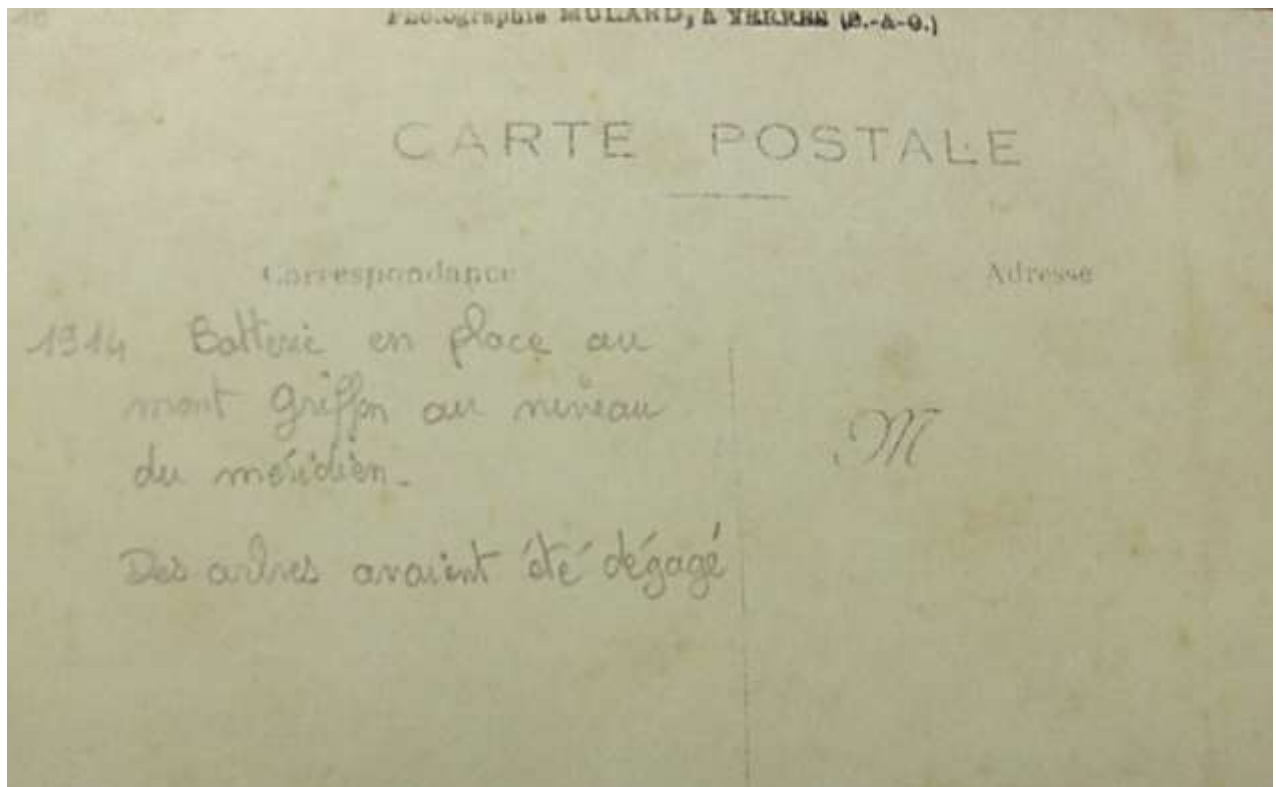


Le terrain est préparé et des liaisons téléphoniques reliées au commandement sont établies. Les canons à roues, placés sur leurs planchettes de tir, sont alimentés en munitions par un petit chemin de fer tracté par des locomotives à vapeur ou des chevaux. Pointées sur Brunoy et sur le clocher de Draveil, les deux batteries, gardées la nuit, sont prêtes à fonctionner le 15 novembre 1914, mais elles ne serviront jamais. Trop éloignés des combats, les canons de Crosne sont démontés et envoyés vers le front à partir de 1915, tandis que leurs terrassements sont laissés à l'abandon...

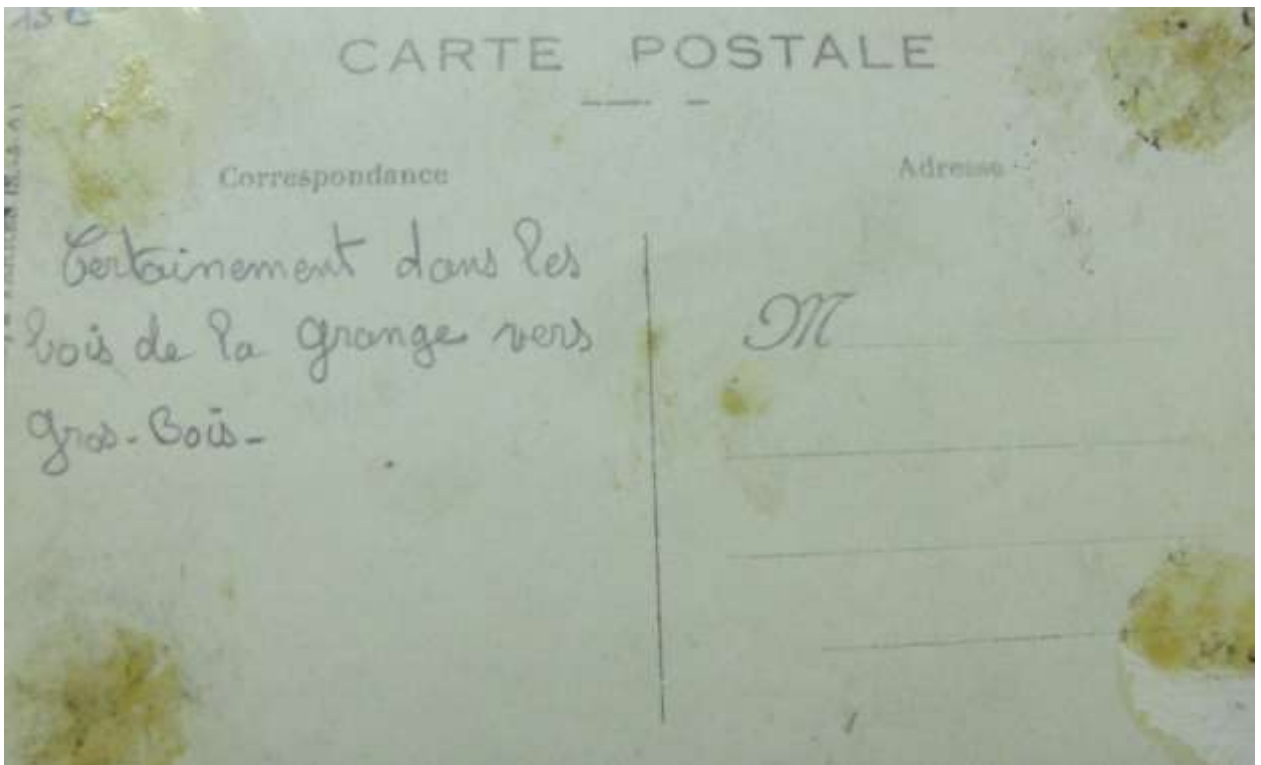


Batterie près de Crosne,

sur le Mont-Griffon









**Ces sites restent inaccessibles.**

**Aujourd'hui, on peut voir la batterie de Crosne à proximité de la zone d'activité. Les tranchées sont bien conservées et visibles.**





En 1915, un état des dommages résultant de faits de guerre fut établi par la municipalité.



DÉPARTEMENT  
de  
SEINE-ET-OISE  
—  
ARRONDISSEMENT  
de  
CORBEIL  
—  
CANTON  
de  
BOISSY-SAINT-LÉGER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté — Egalité — Fraternité

*Mairie de Crosne*

le 9 Juin 1915.

Etat de Siège 1914-1915.  
Domages résultant de  
faits de Guerre.

Le Maire de Crosne , à  
Monsieur le Sous-Préfet de Corbeil.

J' ai l'honneur d' accuser réception de votre circulaire en date du 5 courant.

Je m'empresse de vous signaler que des dommages occasionnés par des travaux militaires exécutés depuis la mobilisation et dans un but de défense , ont fait l'objet de réclamations par un certain nombre de propriétaires de la Commune.

Ces dommages consistent généralement :  
1°- En pertes , résultant de la construction de tranchées dans la partie du Plateau avoisinant le Fort de Villeneuve-St-Georges ;  
2°- En dommages causés par la destruction d'arbres ou de murs et de maison placés dans le même voisinage.

J' ai , par moi-même vérifié l'exactitude de ces réclamations en ce qui concerne les propriétés de M. le Baron Gourgand , M<sup>r</sup>. Baille-Lemaire et Fils , M. Lopequeux et La Réunion Protestante , propriétaire de l'Orphelinat Coquerel.

Pour me permettre de satisfaire complètement aux instructions de votre circulaire précitée , je vous serais très obligé de me faire parvenir aussitôt que possible :

1°- Environ six ou sept modèles réglementaires de **DECLARATIONS DE DOMMAGES RESULTANT DE FAITS DE GUERRE** ,  
2°- Un même nombre de **RECEPISSES** de ces déclarations.

Dès que ces réclamations seront dûment formulées - et ce dans le plus court délai - je vous les adresserai sans retard.

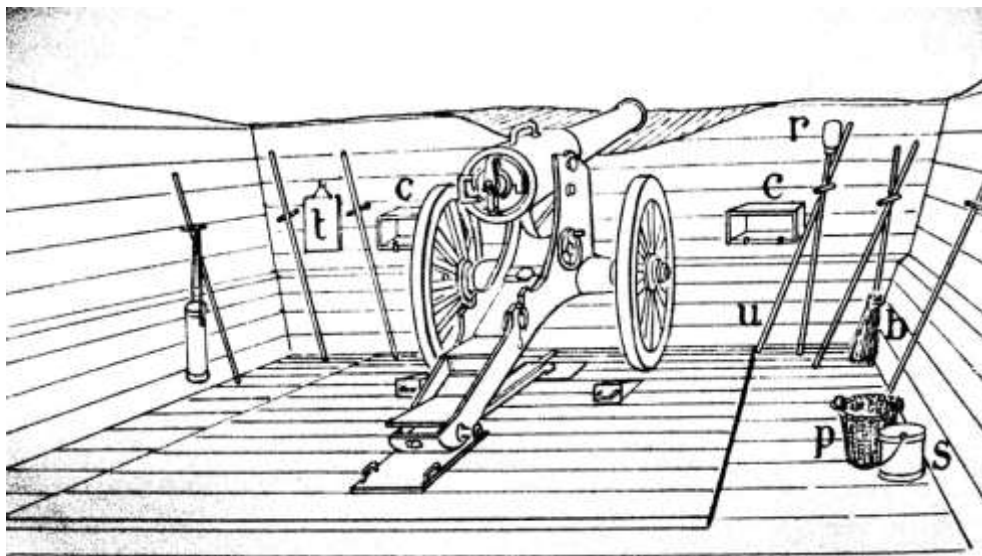
Je vous prie de bien vouloir agréer , Monsieur le Sous-Préfet , l'assurance de mes meilleurs sentiments dévoués.  
Le Maire :

A ce jour, un PROJET de REHABILITATION du SITE  
est à l'étude.

Après débroussaillage du site, les quatre alvéoles sont maintenant bien marquées sur le terrain ; l'une d'entre elles ayant été plus ou moins comblée au cours du temps. La tranchée de circulation est bien apparente et les rampes d'armement ont laissé une empreinte parfaitement nette, souvent en meilleur état de conservation que les alvéoles proprement dites. La présente fiche a pour but de présenter un projet de restitution de l'une des alvéoles, parmi les quatre. Elle ne vise pas à proposer une action culturelle particulière, le contenu de cette dernière étant laissé à l'initiative de la commune de Crosne.

### **But de la réhabilitation**

Remettre dans son état d'origine, aussi fidèlement que possible, tout en recherchant l'économie, un emplacement choisi parmi les quatre. Reconstitué, l'emplacement devrait ressembler à l'image ci - dessous.



### **Travaux à effectuer**

Trois phases de travaux sont nécessaires à la réhabilitation du site :



I- Excaver à la mini-pelle l'emplacement choisi préalablement, piqueté et débarrassé de ses arbres (moins de dix de maximum 20 cm de diamètre) pour constituer un terre-plein de 5m x 5m. Les volumes de déblais seront assez faibles mais le travail devra être réalisé avec soin afin de ne pas disperser d'éventuels débris d'époque enfouis. L'expérience d'Alain Senée sera alors précieuse : épandage des déblais autour du site, nettoyage et régalinge des terres. Le fond de fouille sera sommairement compacté et réglé, sa côte sera déterminée sur le terrain. Les parois latérales auront une pente de l'ordre de 4/1.

II- Reconstituer la plateforme et la rampe d'armement (non figurée ci-dessus) en équarris de dimensions approximatives : 5m x 3,5m pour la plateforme, 3m x 2m pour la rampe d'armement. Les parois et l'épaulement seront construits (revêtus) en sacs à terre, moins coûteux et plus rapidement dressés qu'en utilisant des fascines ou des clayonnages (comme sur l'image ci-dessus) et d'ailleurs utilisés à l'époque. Un modelage de l'épaulement pour laisser sortir la gueule du canon sera nécessaire.

III- Équiper la batterie et, pour ce faire, installer la réplique d'un canon de 155 L (identique à celui représenté sur l'image) qui armait la batterie en 1914. Il est illusoire de penser récupérer un canon de 155 L ; il doit en rester deux exemplaires en France, soigneusement conservés dans des musées et intouchables. Une seule option possible : en construire une réplique en bois (affût, roues) et plastique (fût) et y ajouter une figuration (simple à représenter) du frein hydraulique.

*Sources : archives communales.*

Remerciements à :

- M. Alain SENEÉ découvreur du site avec le général BOURRACHOT,
- M. Marc BINET d' Abeilles maraîchères pour la protection du site,
- M. Didier LEROY de Yerres pour les photographies,
- M. Bernard FOUCRY, directeur des archives de Crosne pour les recherches et étude de réhabilitation.